

**Procès verbal de la réunion régulière du Conseil d'Administration d'Improvisation
Nouveau-Brunswick
Le 25 février 2018**

1. Ouverture

La présidente déclare l'ouverture de la réunion à 13 : 23

2. Vérification du quorum

Sont présents :

Andréanne Julie Yvette Renée Basque, présidente
Elyse Jeannine Hamel, vice-présidente interne
Nicholas Calvin Arthur Berry, vice-président exécutif
Isabel Sarah Goguen, directrice générale
Frédéric Clément Melanson, représentant des officiels
Zackary Earl Brewster, représentant jeunesse

Sont absents :

Sébastien Joseph Simon Landry, représentant des entraîneurs

Le quorum est atteint. Malgré la présence d'un chat, son miaulement ne compte pas comme un vote officiel.

3. Nomination du/de la secrétaire d'assemblée

Le vice-président exécutif propose Elyse Hamel comme secrétaire d'assemblée. Appuyé par le représentant des officiels.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour telle que présentée est proposée par la vice-présidente interne, et appuyée par le représentant des officiels. Adopté à l'unanimité.

5. Lecture et adoption du procès-verbal du C.A du 21 janvier.

L'adoption du procès verbal avec correction du nom de Louise Vautour est proposée par la vice-présidente interne, appuyée par le représentant des officiels. Adopté à l'unanimité.

6. Affaires découlant du procès-verbal

En premier lieu, par rapport aux courriels des moniteurs à la vie étudiante, la directrice générale a finalement eu la liste en relançant nos contacts. Elle suggère

d'envoyer un document décrivant l'organisme, ses activités et ses objectifs, dont les tournois secondaires à venir. À noter que l'objectif est de faire un point d'information plutôt que de motiver des actions particulières dans l'année en cours. Certains semblent avoir des réactions appréhensives face à notre organisme qui est jeune. Notamment, la question financière des tournois semble créer des malaises et devrait sans doute être abordée dans un document éventuel. La vice-présidente interne s'offre afin de travailler sur la rédaction alors que le représentant des officiels se penchera sur le design. Ils travailleront ensemble sur le contenu afin d'en présenter une version tentative au cours des prochaines semaines.

Deuxièmement, le conseil administratif avait été mandaté lors de l'assemblée générale annuelle de faire de la recherche dans d'autres provinces par rapport au positionnement de l'improvisation et le financement de l'activité dans leurs régions. Quelques buts étaient en vue, dont ceux de mieux comprendre la perception, le classement et des pistes de financement de l'improvisation dans les autres milieux francophones canadiens. La directrice générale a fait des démarches pour faire des contacts avec certaines provinces.

La Nouvelle-Écosse est la première province à avoir répondu à cet appel. Le contact-clé dans cette province est Zack Comeau, avec qui un lien a déjà été formé lors des Jeux de la Francophonie Canadienne Édition 2017, où il entraînait l'équipe de la Nouvelle-Écosse. Il informe la directrice générale de plusieurs points. Cette province est en période de renouvellement. La discipline est majoritairement financée par le Conseil Jeunesse Provincial, organisme similaire à la Fédération des Jeunes Francophones du Nouveau-Brunswick. C'est également Zack Comeau qui gère le dossier d'improvisation au sein de cet organisme provincial. Un intérêt a été démontré en vue d'un potentiel échange entre la communauté d'improvisation des deux provinces en question, comme par exemple échanger des ateliers de jeu ou d'arbitrage, des rencontres de jeu, etc. La possibilité d'un tournoi atlantique a également été mentionnée. Il mentionne également que le Conseil Jeunesse Provincial est présentement en train d'organiser une tournée promotionnelle dans les écoles. Leur problème majoritaire est celui de la relève des entraîneurs ainsi que la distance entre les communautés francophones. Finalement, au sein de leur organisme, l'improvisation est considérée comme une discipline artistique.

Une discussion intéressante a été lancée par rapport à l'insécurité linguistique et les défis similaires auxquels le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse font face. Improvisation Nouveau-Brunswick réitère sa philosophie de créer des lieux ouverts aux différents accents et niveaux de langue.

Les autres provinces contactées n'ont pas encore répondu au message de la directrice générale.

Un message initial d'approche a également été envoyé à la Société Nationale de l'Acadie afin de mettre en place un contact avec le Québec, mais aucune réponse ne nous est parvenue pour le moment.

La possibilité de communiquer avec des organismes autres que ceux d'improvisation mais pouvant potentiellement avoir fait face à des défis similaires au niveau du financement est mentionnée. Échec Nouveau-Brunswick en particulier sera ciblé.

Troisièmement, une recherche a été effectuée au niveau de potentielles applications de message textes de masse pour les entraîneurs. Les deux applications testées, dont une permettait l'anonymat et l'autre une utilisation simple, mais non-anonyme, ont été testées au sein du conseil d'administration. En général, leur utilisation a été jugée comme peu pratique par rapport à nos besoins. La directrice générale exprime un malaise au niveau de donner son numéro personnel à un gros groupe de gens. Les appels surprise ainsi que la diffusion du numéro seraient difficiles à contenir. Utiliser cette méthode signifierait également ajouter une étape au processus de communication. Le consensus est que pour que cette méthode de communication soit utile pour l'organisme, il faudrait l'accord unanime de tous les entraîneurs. La question sera donc abordée au Tournoi de Qualifications d'Improvisation.

Quatrièmement, la question du conseil jeunesse a été abordée. La pertinence de ce conseil étant remise en question, le conseil administratif tente de soutenir le représentant jeunesse afin de stimuler la discussion au sein du conseil jeunesse. Le représentant jeunesse a tenté à deux reprises de démarrer une discussion, sans succès. Une discussion a donc eu lieu au sein du conseil d'administration par rapport à quel genre de questions pourraient être posées afin de stimuler la discussion. Des conseils dans la forme de la présentation de la question ont également été donnés au représentant jeunesse.

Cinquièmement, Christelle Maillet, directrice générale du centre ville de Caraquet, a communiqué avec la directrice générale pour l'informer qu'elle était dorénavant en charge du projet du congé de mars, et que par manque de moyens et de temps, le projet n'aurait pas lieu cette année. Elle démontre toutefois de l'intérêt quant à revisiter la question l'année prochaine.

Sixièmement, par rapport au projet du DADUM (Département d'Arts Dramatiques de l'Université de Moncton), une réflexion conjointement menée par la présidente et la directrice générale mène à la conclusion que la possibilité de donner des ateliers au Tournoi Provincial «la Gougoune Dorée» n'est pas possible vue les

contraintes de temps. Les autres membres du conseil d'administration sont en accord avec cette conclusion. De plus, la réalisation que ce partenariat n'est pas profitable pour Improvisation Nouveau-Brunswick est donc renforcée. De plus, historiquement, le DADUM décourage systématiquement ses membres de faire de l'improvisation, ce qui fait que les joueurs recrutés par le département sortent souvent du circuit de façon permanente. Donc, non seulement la proposition de partenariat n'est pas profitable pour l'organisme, mais en plus, le département dénigre notre discipline et la dénigre devant ses membres. La décision est donc prise de continuer les échanges avec le département en mettant bien au clair le fait que ce partenariat ne nous apporte rien, et que si le département souhaite se lier avec l'organisme, il devra s'engager à respecter d'avantage la discipline. La vice-présidente interne suggère de ne pas être prescriptif dans notre approche, mais de rendre notre position claire. De plus, par courtoisie en cas de représailles pour les membres de la communauté d'improvisation étudiant en ce moment au DADUM, les improvisateurs concernés seront contactés par le représentant des officiels et le vice-président exécutif, qui les mettront au courant de la démarche qui sera effectuée.

Septièmement, le transfert de membre siégeant sur le comité de programmation artistique des jeux de l'Acadie a été faite. Le nouveau vice-président exécutif est donc dorénavant en charge du dossier. Le processus sera surveillé de près afin de tenter d'éviter de nouveaux changements de dernière minute comme ceux qui ont été fait lors de la dernière édition des jeux et qui avaient été problématiques.

7. Vidéos pédagogiques

Le tournage est prévu le 10 et 11 mars. Les locaux sont réservés à Jacqueline Bouchard et les bandes de la LICUM seront utilisées. L'Université de Moncton a offert de nous prêter les locaux nécessaires, mais Improvisation Nouveau-Brunswick devra défrayer les frais des employés qui devront venir remettre la salle en état à temps pour les cours du lundi matin. Le scénario est terminé. Il manque toujours certains acteurs pour divers rôles. Au niveau du public, il faut trouver un grand nombre de personnes. Si on veut puiser dans des ligues secondaires il faut des permissions des parents. La présidente a travaillé sur un formulaire, il reste à le réviser.

8. Tournoi de qualification

L'organisation avance bien. Les locaux sont tous réservés, la préparation des prix est entamée. Le thème est officiellement « Tout a commencé dans les années 80s ». Les détails sont à venir. Une sélection est en train de se faire du côté des arbitres. L'appel général des officiels sera fait le 26 février. Michel Albert a été sélectionné pour remplir le poste co-ombudsman. Isabel Goguen sera Obudsman en chef. L'organisation à Dalhousie essaie de recruter des commanditaires. 11 équipes

ont confirmé leur présence au tournoi. L'aspect communication est également été débuté. La vice-présidente interne est en charge d'ébaucher les communiqués de presse.

9. Zèbre d'or

Afin de pouvoir cibler bientôt une date pour ce tournoi, une recherche sur les autres événements artistiques de la région sera faite afin d'éviter la superposition d'événements importants. Le vice président exécutif effectuera cette recherche.

De plus, étant donné qu'il s'agit de la cinquième édition du Zèbre d'or, une discussion a eu lieu sur ce qui pourrait être fait spécialement pour souligner cet événement. Plusieurs idées sont ressorties. La directrice générale se penchera sur la question de financement extérieur en se basant sur les idées lancées.

10. Financement

La possibilité d'appliquer pour une subvention de la part d'Uni Coopération est mentionnée. Les critères de sélection semblent cadrer certains de nos événements. Le Zèbre d'Or en particulier sera ciblé comme centre de la demande de fonds.

Le Fond d'action culturel communautaire-patrimoine acadien pourrait également être potentiellement visé en vu de développer le côté adulte de la communauté, particulièrement en considérant le rapprochement temporel des Jeux de la Francophonie internationaux. Cette subvention pourrait potentiellement être pluriannuelle. Le projet d'ateliers pour adultes pourrait cadre avec les critères de sélection.

11. Bourse ImproNB

Quelques modifications supplémentaires sont ajoutées à la politique. Les modifications seront faites d'ici la prochaine réunion.

12. Grille tarifaire officiels

Une discussion a lieu sur si il faut spécifier que le travail accompli par l'ombudsman en dehors des tournois doit être compté comme une tranche de 4h supplémentaires. Les membres du conseil d'administration s'entendent pour dire que, comme pour les arbitres, la préparation antérieure est comprise dans le prix qui est du coup plus élevé du point de vue tranche-horaire que d'autres rôles n'ayant pas ces responsabilités. Les modifications sont faites afin de clarifier le tout dans le document officiel.

Le représentant des officiels propose d'adopter la grille tarifaire des officiels telle que modifiée. Le vice-président exécutif appuie. Adopté à la majorité avec abstention du représentant jeunesse pour raison légale.

13. Projet étudiant formulaire en ligne

Simon Chiasson, un ancien membre, a approché la directrice générale car il a besoin de faire un webdesign pour un cours. Il aimerait développer un formulaire d'inscription en ligne à un tournoi. Le conseil d'administration est d'accord pour explorer le projet et tester le potentiel résultat.

14. Varia

Aucun point varia

15. Prochaine réunion du C.A.

La prochaine réunion aura lieu le 8 avril 2018 à 13h.

Une réunion spéciale aura lieu le 22 avril 2018 à 13h.

16. Clôture de la réunion

La clôture de la réunion est déclarée à 16h46.